**Proposition de relevé de décision du comité de suivi Alliance**

**Réunion 1 / jeudi 17 mai 2017**

Présents

* **Corinne Bernard**, *élue aux cultures de la ville de Grenoble*
* **René de Céglié**, *élu du secteur 4 de la ville de Grenoble*
* **Sébastien Fraux**, *directeur des Affaires culturelles de la ville de Grenoble*
* **Béatrice Caroubier-Guiffault**, *pilote de la concertation Alliance en charge du secrétariat de séance*
* **Sylvie Omez-Pommier**, *directrice de territoire secteur 4*
* **Annie Vuillermoz**, *conservatrice responsable des bibliothèques de quartier*
* **Florian Golay**, *architecte*
* **Pierre Cauwet**, *usager de la bibliothèque Alliance*
* **Claudine Caccamo**, *usagère de la bibliothèque Alliance*
* **Mathieu Behaghel**, *usager de la bibliothèque Alliance*
* **Delphine Beyssier**, *usagère de la bibliothèque Alliance*

**Ouverture de la séance par Corinne Bernard**

Tour de table rapide

Corinne Bernard rappelle le rôle du comité :

* poursuivre la concertation
* être garant de la bonne prise en compte du travail des ateliers

**Il a été acté que la rédaction du relevé de décision était assurée par la ville qui soumettait ensuite sa proposition pour validation aux présents avant diffusion officielle.**

Calendrier des réunions du comité de suivi :

* Annonce d’une **troisième réunion le 5 juillet 18 h à la bibliothèque Alliance**
* **Deux nouvelles réunions sont fixées : les mardis 12 et 26 septembre** à la maison des habitants Capuche

**La proposition de présenter et d’associer à compter de la réunion du 7 juin la nouvelle responsable est validée par le comité de suivi. La proposition de demander aux agents s’ils souhaitaient s’associer au comité de suivi est déclinée par la ville.**

Les sujets qui seront évoqués au sein du comité de suivi :

* Aménagement des locaux
* Horaires d’ouverture (en tenant compte des règles du droit du travail)
* Accueil de groupes
* Collections
* Règles de fonctionnement de la Bibliothèque

Annonce du Budget de 140 000 € qui sera proposé à la décision modificative du conseil municipal de juin 2017.

=> Ce budget comprend les aménagements et le mobilier (pour 50/50 environ), ce qui explique le calendrier proposé ci-après afin de permettre une mise en chantier rapide qui tienne compte des délais administratifs liés aux marchés publics.

Les 140 000€ ont été annoncés avant de savoir ce qui allait être fait de la bibliothèque ; c’est un montant imposé par les élus et dans lequel le projet doit rentrer. Donc la répartition 50/50 n’est pas définitive.

Le cadre de travail quant aux aménagements et travaux est lié au budget prévisionnel prévu pour l’opération, soit 140 000 €. La ville de Grenoble envisage de rouvrir la bibliothèque au début du mois de février 2018. Les échéances de travail indiquées ainsi que les positions du comité de suivi sont liées à ces données.

**Méthode et calendrier présentés par Sébastien Fraux**

Explication du séquençage du travail en deux temps pour une réouverture début 2018

1. Premier temps : **travail sur les aspects structurels** avec l’architecte M. Golay pour ne pas ralentir le temps des travaux

Les réunions des 18 mai et 7 juin doivent permettre une transmission de l’étude architecturale pour la réunion publique du 27 juin.

* **Réunion publique avec le Maire** le 27 juin à 19h à l’hôtel de ville
* **Temps de rencontre et d’échanges avec le public** le 1er juillet de 10h à 12h à la bibliothèque Alliance (dernier jour d’ouverture avant les travaux de réaménagement)
1. Second temps de juillet à septembre 2017 : travail sur les aspects organisationnels et fonctionnels (mobilier, parc) sur la base des résultats de la concertation et les propositions des bibliothèques
* Usages possibles pour le lieu
* Aménagements intérieurs et des abords (du parc, sachant que les aménagements se feront sur un autre budget)
* Horaires, accueil des groupes etc.

**Intervention de M. Golay, architecte**

M. Golay explique la commande qui lui a été faite et la manière dont il l’a comprise et traduite à travers une première esquisse qui est présentée au comité de suivi.

1. Les orientations suivantes faites par l’architecte ont été validées par le comité de suivi :
* **Proposition de modularité des espaces**
* **L’ouverture sur le jardin avec le percement de 2 portes supplémentaires au rez-de-chaussée et l’ouverture d’une porte donnant sur la terrasse à l’étage**
* **La localisation d’un espace de convivialité à l’actuel emplacement de l’espace petite enfance, sous réserve de relocalisation de celui-ci**
* **Des espaces internes réservés aux bibliothécaires dont la localisation reste à définir : coin cuisine et bureau ainsi qu’un espace clos pouvant accueillir 10 personnes et qui serait partageable avec le public**
* **L’aménagement paysager dont un espace de convivialité extérieur à établir en concertation avec le service des espaces verts**
1. Certaines propositions sont à instruire :
* Les usages de l’espace de convivialité
* La possibilité et la localisation d’un coin poussettes
* Le déplacement du double bac à ordures situé dans le coin sud-ouest de la bibliothèque
* La pose d’un escalier sur la façade ouest donnant sur la terrasse ; le choix sera fonction du coût donc la décision est reportée à la prochaine réunion. L’aménagement de la terrasse reste à discuter car il est lié à la pose de l’escalier.
* La possibilité d’avoir davantage de lumière au rez-de-chaussée en élaguant quelques arbres entre la bibliothèque et l’aire de jeux.
1. Sont provisoirement écartées les propositions suivantes :
* La véranda, dont le coût est trop élevé par rapport au budget d’investissement disponible
* La possibilité d’une troisième entrée car cela pose un problème de gestion simultanée des 3 entrées